



# L'URBANISME FAVORABLE A LA SANTE

**Date :** Mardi 4 juin , de 9 h à 12 h

**Lieu :** A distance avec Adobe Connect

**Code :** WSUFS 001

**Problématique :** Îlots de chaleur urbain, inégalités socio-spatiales, pollution atmosphérique, précarité énergétique... Le lien entre santé et urbanisme est devenu une évidence !

L'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS), qu'il s'applique aux démarches de planification ou aux projets opérationnels, apparait comme un puissant levier d'attractivité des territoires et de lutte contre les inégalités de santé. Cependant, la définition des réponses concrètes dans l'aménagement de nos villes et de nos villages reste un pas essentiel à franchir.

Ce webinaire permettra d'identifier les démarches d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) riche en bénéfices aussi bien sanitaires, sociaux qu'environnementaux et de comprendre comment les collectivités peuvent s'en emparer.

## **Programme :**

- Le quatrième plan Régional Santé Environnement, ses enjeux et ses axes de travail.
- Les déterminants de la santé.
- L'Urbanisme Favorable à la Santé : définition, étapes, méthodologie, ressources et acteurs mobilisables.
- Projets de collectivités.

**Publics :** Toute personne souhaitant se sensibiliser à la thématique.

## **Intervenantes :**

**Introduction :** Françoise SCHAETZEL, Conseillère municipale de Strasbourg, Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Chargée de l'urbanisme opérationnel, le cadre de vie et la qualité de vie, la qualité de l'air, la santé environnementale;

**Intervenants :** Claire Marie ROUCHOUSE, EPURES ; Damien SAULNIER, Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine Lyonnaise.

## **Contacts Cnfpt :**

Peggy BARBEDIENNE, Conseillère formation, [peggy.barbedienne@cnfpt.fr](mailto:peggy.barbedienne@cnfpt.fr)

Sandrine GOURIN, Conseillère formation, [sandrine.gourin@cnfpt.fr](mailto:sandrine.gourin@cnfpt.fr)

Marie-Hélène DA ROCHA, Assistante de formation, tél. : 04 73 74 58 52 –

[mariehelene.darocho@cnfpt.fr](mailto:mariehelene.darocho@cnfpt.fr)

## **Modalités d'inscription:**

**Les inscriptions sont faites obligatoirement par [la plateforme d'inscription en ligne](#).** Prendre contact avec votre service formation.

Les participants seront acceptés dans la limite des places disponibles. Le lien et les informations de connexion vous seront transmis 8 jours avant.